## PLAN climat-air-énergie de l'agglomération du Pays de Saint-Omer





Partageons une vision, des expériences, des savoirs, nos responsabilités, pour mieux faire ensemble Mobiliser pour développer la force d'agir plus fort, plus vite

Patrimoine : action visant
l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

## Intégrer le développement durable dans les démarches et processus internes de la CAPSO

Enjeux et contexte	Avec plus 600 agents, et de multiples compétences, la collectivité génère directement et indirectement des GES et consomme de l'énergie. Reconnue à plusieurs titres (TZDZG, Rev3, et.) la collectivité se doit d'être exemplaire. Le décret n°2004_15_16/01/04 Rappel : l'obligation de prise en compte de l'environnement dans l'achat public		
Objectifs	Adopter une politique d'achat durable. Optimiser la gestion financière dans une optique de performance économique et environnementale		
Impact de	☑ Atténuation	☐ Adaptation	
Taction	☑ GES	☐ Energie ☐ Qualité de l'air ☐ Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Développer la commande publique responsable et intégrer les clauses environnementales et la notion de coût global notamment dans les marchés publics (produits et services locaux, écolabel, etc.). Sensibiliser et former en interne. Critères de notation à revoir (intégrer des critères de retour sur investissement environnementaux)	
	Public-cible	Services communautaires	
	Etat	A développer	
	Calendrier	Dès 2021	
Sous-action 2	Descriptif	Mettre en œuvre une coopération intercommunale permettant une meilleure maîtrise des coûts et une évolution des clauses environnementales (Ex : commande groupée de fournitures éco-conçues, contrats de maintenance commun, engagement auprès de fournisseurs d'énergie verte alimentée par les producteurs locaux, emprunts dans des banques ayant une politique RSE et environnementale exemplaire (type livret d'épargne REV3). Mobilisation de financements via des appels à projet innovants en matière de développement durable (ex : les appels à projet REV3).	
	Public-cible	CAPSO et communes	
	Etat	En cours	
	Calendrier	Dès 2021	
PILOTAGE			
Maître d'ouvrage	CAPSO		
Partenaires	ADEME, FDE, SEM, CEP, Région, AUD, EnergEthic, PNR CMO		
		MOYENS	
Partenaires et dispositif financier	ADEME, fonds REV3, etc.		
		EVALUATION	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de clauses / nombre marchés total. Part des marchés intégrant des clauses environnementales (critère de coût global, etc.). Gain économique annuel. Nombre de projets validés REV3. Part des achats d'électricité renouvelable de la collectivité (%).		